Expansion des exportations-Loi

Nous avons un réseau routier de plus de 5,000 milles qui s'étend d'une extrémité à l'autre du pays en suivant le 49e parallèle ou en le longeant et pourtant, pour le matériel de transport routier importé, nous accusons un déficit de 1,036 millions de dollars. Dans le domaine du matériel et pièces pour aéronefs, nous sommes parvenus à avoir un excédent de 203 millions de dollars; pour les autres genres de véhicules, le déficit est de 42 millions de dollars.

La société Northern Telecom essaie d'étendre ses activités dans le domaine des télécommunications, mais le gouvernement lui met des bâtons dans les roues alors qu'il importe du matériel de communication pour environ 1,173 millions de dollars; nous en avons d'ailleurs un bel exemple sous les yeux avec les microphones importés d'Autriche qui se trouvent sur nos pupitres. Nous avons un déficit de 198 millions de dollars dans le domaine du matériel de climatisation et de réfrigération; pour les appareils ménagers et commerciaux, le déficit est de 946 millions de dollars; il est de 196 millions de dollars pour les outils et de 384 millions pour les machines de bureau. Bon Dieu, on aurait tendance à croire que le gouvernement d'Ottawa pourrait créer sa propre entreprise rien que pour l'entretien des machines qui se trouvent dans ses bureaux! Notre déficit est de 405 millions de dollars pour les fournitures médicales et pharmaceutiques et de 406 millions pour le matériel et les produits photographiques. Ce qui fait au total 7,582 millions de dollars. Quelle a été la réaction du ministère de l'Industrie et du Commerce devant ces chiffres?

(1552)

De l'avis du sous-ministre adjoint chargé de la politique industrielle et de la planification, personne n'est en mesure d'élaborer une stratégie valable pour plus de 30 jours. Il a même dit que toute discussion relative à une stratégie industrielle était stérile et devrait être abandonnée. S'il en est ainsi, pourquoi le ministère de l'Industrie et du Commerce s'est-il donné la peine de présenter ce projet de loi? Nous nous opposons catégoriquement à cette assertion du sous-ministre adjoint. Un pays de 22 millions d'habitants qui importe pour 24.4 milliards de dollars de produits nécessitant une technologie de pointe n'a pas de temps à perdre à discuter, mais devrait plutôt s'empresser de profiter de ce marché, qui représente des milliards de dollars, pour créer des emplois et des bénéfices ici au Canada. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que ce projet de loi du ministère de l'Industrie et du Commerce suscite de l'inquiétude chez les députés de ce côté-ci de la Chambre.

Dans un discours qu'il a prononcé hier, le député de Comox-Alberni a dit, par excès de franchise ou dans un éclair de génie je ne sais trop, que nous étions comme des agneaux sur le marché international. Certes les Canadiens et les députés de l'opposition savent que nous nous sommes fait tondre, si c'est ce que le député veut dire. Il s'imagine peut-être que la population va suivre le gouvernement comme des moutons aux prochaines élections. Il sera sans doute étonné de voir les moutons se transformer en lions, qu'on nourrit d'ailleurs très libéralement. Je ne m'attendais pas à une affirmation aussi honnête de la part du député.

Ce qui m'inquiète le plus, en relisant son discours, est le fait qu'il n'a qu'une seule fois fait allusion à une industrie de l'Ouest du Canada, où se trouve sa circonscription. En fait, il n'a que mentionné les actionnaires de la MacMillan-Bloedel. Cela n'avait aucun rapport avec la portée ni le contexte du bill que nous débattons. J'estime que si le député examinait la situation de sa circonscription de Comox-Alberni tout comme j'ai examiné celle de ma circonscription de Kootenay-Ouest et que d'autres députés de l'Ouest ont examiné celle de leur circonscription respective, il se rendrait compte que la Société s'est montrée peu désireuse de collaborer et de susciter de l'intérêt. C'est tellement plus simple pour elle de faire des affaires en Ontario et au Québec qu'elle envoie l'Ouest à tous les diables.

Ainsi, la Société est récemment venue en aide à la firme Treco Limited, un fournisseur de l'Est de logements préfabriqués. Consultez vos dossiers et vous verrez. Ce fournisseur a réussi à signer un bien joli contrat de 93 millions de dollars avec l'Algérie. Personne en Colombie-Britannique n'avait été informé de cette occasion d'affaire. Ainsi, personne en Colombie-Britannique n'a pu faire d'offre. Personne dans l'industrie du bois d'œuvre, aux prises à ce moment-là avec la dépression économique, ne savait qu'il pouvait faire une offre. A mon avis, la Société devrait faire en sorte d'incorporer «collaboration» à sa raison sociale et songer un peu à communiquer avec la société de la Colombie-Britannique pour le développement. Je proposerais aux dirigeants de la Société pour l'expansion des exportations de demander à la BCDC si elle a été impressionnée par la collaboration offerte par la Société.

Je sais que la Société est chatouilleuse; elle ne prise guère la critique. En fait, j'ai pris la liberté de parler d'elle dans une rubrique d'information parlementaire, de façon tout à fait accessoire. Elle n'a pas tellement apprécié car elle a répondu à mon article par une lettre à l'éditeur. Le directeur des communications de la Société M. John M. Bowles, a écrit une lettre à l'éditeur du Arrow Lake News en citant un certain nombre de faits. Il a dit que la SEE ne coûte pas un sou aux contribuables canadiens. En fait, elle leur coûte des milliards de dollars. C'est cela qu'il voulait dire en réalité. Si cet homme avait eu le courage de ses opinions et avait été vraiment désintéressé, il m'aurait écrit personnellement au lieu d'engager une polémique épistolaire avec de député de Kootenay-Ouest par l'intermédiaire de l'éditorial d'un journal. C'est la seule fois que j'aie entendu parler de M. Bowles.

Il est intéressant de noter que tout au long de son intervention, le député de Comox-Alberni, un secrétaire parlementaire du gouvernement, n'a pas fait allusion une seule fois aux activités de cette société et au degré d'appui qu'elle accorde à l'Ouest du pays. Je tiens maintenant à dire bien clairement que la Colombie-Britannique, tout comme l'Ouest du pays, en a assez de l'attitude de la SEE qui ne s'intéresse à rien d'autre qu'aux entreprises centralisées.

L'Orateur suppléant (M. Turner): A l'ordre. Le ministre d'État chargé de la petite entreprise a, je crois, laissé entendre qu'il voulait intervenir au nom du ministre de l'Industrie et du Commerce. S'il intervient, je signale qu'il mettra fin au débat. Le ministre d'État chargé de la petite entreprise a-t-il le consentement unanime?

Des voix: D'accord.